

Sous-commission financière – 24 octobre 2006

1. Résumé « actions » DECF depuis la mise en vigueur (annexe distribuée lors de la séance du 24.10.06) ;
2. Prestations supplémentaires du SRH en 2006 :
 - a. Recrutements + mobilité interne ;
 - b. Organisation de formations bureautiques et encadrement ;
 - c. Gestion, contrôle et suivi des mouvements des effectifs pour les tous les services communaux : préavis hebdomadaires lors des séances du CC ;
 - d. Augmentation des situations de conflits ;
 - e. Participation aux réorganisations dans les services communaux (en cours ou à venir) :
 - i. CSS – en cours ;
 - ii. Police locale – tout 2006 ; transferts à l'Etat et constitution du SDP ;
 - iii. Contrôle des habitants – en cours ;
 - iv. Economat – en cours ;
 - v. Ecoles administration – début d'année ;
 - vi. Bibliothèques : pas de participation à la réorganisation, mouvements fréquents des effectifs ;
 - vii. Musées – projet en cours, pas encore associée ;
 - viii. SIS – Etat Major et chefs de groupe – début 2006 ;
 - ix. SIC – à venir ;
 - x. Conciergerie : partie classification et rémunération uniquement ;
3. Projets RH (liste non exhaustive) :
 - a. Gestion des contestations DECF - Classification définitive des fonctions : introduction en principe au 1^{er} décembre 2006 ;
 - b. Gestion de la nouvelle politique de rémunération – cas courants + mise en place systématiques pour les progressions salariales ;
 - c. Gestion de l'ancienneté : reporté en 2007 à cause des nombreuses réorganisations en cours ;
 - d. Procédures et répartition rôles SRH – autres services (en cours) ;
 - e. Formation bureautique + encadrement :
 - i. Environ 110 cadres entre novembre 2005 et novembre 2006 – formation au management ;
 - ii. Environ 70 collaborateurs en 2006 – formation bureautique
 - f. Gestion des retraites – 2007 ;
 - g. Politique de recrutement – 2007 (projet à soumettre) ;
 - h. Absentéisme (projet en 2006 – entrée en vigueur 2007 pour la partie des tableaux de bord) – gestion des temps :
 - i. Introduction timbreuses dans presque tous les services communaux dès 1.1.2007 ;
 - ii. Augmentation des situations à gérer déjà en 2006 et davantage en 2007 ;
 - iii. Actions préventives à mettre en place – projet en 2007 ;